

INSCRIPTION SCOLAIRE 2020-2021

Date d'inscription : / /

Primaire

ELEVE

NOM : PRENOM : F ☐ G ☐

Né(e) le : / / Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse de l'enfant : Adresse parent 1 ☐ parent 2 ☐ (en cas de résidence alternée cocher les deux cases)

..... Code postal :

RESPONSABLES LEGAUX

Il est important de compléter les deux responsables pour la transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994) et pour les élections des représentants des parents d'élèves (note de service n° 2004-104 du 25/06/2004)

SITUATION FAMILIALE : Marié(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Concubin(e) ☐ Autre ☐

PARENT 1 Nom de naissance: Nom marital ou d'usage :

Prénom : Nationalité : Profession :

Adresse :

(si différente de celle de l'élève)

Code postal : Commune :

Tél domicile/portable : Tél travail :

N°SS : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ (nécessaire en cas de déclaration d'accident scolaire)

Email :

PARENT 2 Nom de naissance: nom marital ou d'usage :

Prénom : Nationalité : Profession :

Adresse :

(si différente de celle de l'élève)

Code postal : Commune :

Tél domicile/portable : Tél travail :

N°SS : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ (nécessaire en cas de déclaration d'accident scolaire)

Email :

AUTRE RESPONSABLE LEGAL

..... Autorité parentale : OUI ☐ NON ☐

Organisme : Personne référente :

Fonction : Lien avec l'enfant :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél domicile/portable : Tél travail :

FRERES et SOEURS

NOM	Prénom	Sexe	Date et Lieu de naissance

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE – PERSONNES AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT A LA SORTIE.

NOM	Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone

SANTE

Nom du médecin traitant : Téléphone :
P.A.I nécessaire : ☐ non ☐ oui Préciser le raison :
Port de lunettes : ☐ non ☐ oui Dans la cour : ☐ non ☐oui En motricité/EPS : ☐ non ☐oui

ASSURANCE DE L'ENFANT A FOURNIR A LA RENTREE

Compagnie d'assurance :..... N° de police d'assurance :.....

INFORMATIONS PERISCOLAIRES (d'autres précisions vous seront demandées lors de la rentrée scolaire)

PERISCOLAIRE	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
CANTINE								
Périscolaire Matin : M Soir : S	M	S	M	S	M	S	M	S

AUTORISATIONS (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

AUTORISATIONS	PARENT 1		PARENT 2	
	OUI	NON	OUI	NON
Diffusion de l'adresse du responsable légal (associations parents d'élèves)				
Photographier ou filmer mon enfant dans le cadre d'activités scolaires				
Photographies individuelles par le photographe scolaire				
Photographier ou filmer individuellement mon enfant par le service communication de la mairie (« Vivre à Pierrefeu », site communal, presse locale ou départementale...)				

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche
Date : Signature parent 1: Signature parent 2:

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contacter l'école.



Commune de Pierrefeu-du-Var
Place urbain Sénès
83390 Pierrefeu-du-Var
Service scolaire
04.94.13.53.14.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020-2021 ECOLE PRIMAIRE

Les enfants nés en 2014 entrant au CP ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune sont concernés par cette inscription.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES ☞ **Les dossiers incomplets seront refusés**

Fournir :

- ➔ Certificat de radiation de l'école d'origine (si nouvellement arrivé sur la commune)
- ➔ La fiche de renseignements remplie
- ➔ 1 Photo
- ➔ livret de famille
- ➔ justificatif de domicile de moins de trois mois
- ➔ carnet de vaccinations

Aucune photocopie ne sera faite en mairie

INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Le ministère de l'éducation nationale met en place un système informatisé pour la gestion des élèves des écoles maternelles et primaires.

Cette application, qui s'appelle : «Base élèves premier degré», est utilisée dans la commune. Elle a été déclarée à la CNIL le 24 décembre 2004 par le directeur des affaires juridiques du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le droit d'accès et de rectification des personnes aux données les concernant s'exerce auprès de la mairie dans les conditions définies par les articles 39 et 40 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 06 août 2004.

Seul le recto de la fiche de renseignements sera transmis sur « Base Elèves ».

DATES D'INSCRIPTION ☞ **Aucun dossier ne sera accepté en dehors des permanences**



La réception des dossiers se fera par courrier électronique à l'adresse suivante :

periscolaire@pierrefeu-du-var.fr

A réception du dossier complet, le récépissé d'inscription vous sera communiqué par retour de mail.

A défaut, la réception des dossiers sera assurée en **MAIRIE** par le service périscolaire aux jours et heures suivants :

les mardis 4 et 11 février 2020, de 9h00 à 11h30
les mercredis 5 et 12 février 2020, de 13h30 à 16h00
et les jeudis 6 et 13 février 2020, de 13h30 à 16h00.